

# ÉTUDE D'ÉCOCONCEPTION D'UNE FILIÈRE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE DE QUALITÉ D'OCCITANIE

—

## LE PORC NOIR DE BIGORRE AOP

### CAHIER DES CHARGES APPEL D'OFFRE – PRESTATAIRE EXPERT ECOCONCEPTION

---

Castanet-Tolosan, le 22 avril 2026

#### Table des matières

1. Cadre.....	2
2. Présentation de notre organisme .....	2
3. Présentation de la filière Noir de Bigorre AOP .....	3
4. Présentation du projet .....	3
5. Objectifs .....	4
6. Contraintes techniques.....	4
7. Prestations et livrables attendus .....	5
8. Conditions de participation .....	6
9. Soumission des offres .....	6
10. Modalité de notation des offres.....	7
11. Règlement.....	7
12. Contact.....	7

## 1. Cadre

La filière Porc Noir de Bigorre AOP est porteuse de valeurs environnementales fortes, par son lien au territoire et à ses ressources naturelles, son mode de production et ses savoir-faire historiques. Dans cette dynamique et dans un contexte d'évolution économique, sociétale et climatique, la filière poursuit sa démarche continue de réduction de son impact environnemental.

Pour donner suite au diagnostic environnemental porté par l'IRQUALIM en 2024-2025 au bénéfice de l'AOP Noir de Bigorre, cette dernière engage aujourd'hui une étude d'écoconception approfondie. L'IRQUALIM s'engage aux côtés de la filière pour l'accompagner dans ce projet.

## 2. Présentation de notre organisme

L'IRQUALIM a pour objet de développer une politique régionale de qualité des produits agricoles et agro-alimentaires par toute action favorisant la mise en œuvre et la promotion des signes officiels de qualité.

L'IRQUALIM est composé de :

- Membres institutionnels (Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, Centre Technique Régional de la Consommation, Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, Association Régionale des Entreprises Alimentaires etc.)
- Membres utilisateurs c'est-à-dire les représentants désignés par les opérateurs bénéficiant d'un des Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine mis en place par les pouvoirs publics aux plans national et européen ainsi que d'autres structures collectives (interprofessions, associations, ...) contribuant à la fixation de valeur ajoutée sur le territoire d'Occitanie
- Membres associés (Région Occitanie, DRAAF, DDP, DIRECCTE, INAO, CRT, etc.).

Les missions de l'IRQUALIM sont liées à l'accompagnement des démarches qualité :

- Soutien à la structuration des différentes filières agroalimentaires régionales : appui aux démarches émergentes, mise en conformité des cahiers des charges existants en fonction des évolutions réglementaires ou qualitatives du produit dans un esprit de démarche de progrès, veille réglementaire.
- Promotion, sensibilisation des consommateurs aux produits sous Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) au travers de la communauté des Qualivores d'Occitanie

: événements, éditions, web...

- Appui à la commercialisation des produits sous SIQO : foires, salons...

En savoir plus : [lrgualim.fr](http://lrgualim.fr)

### 3. Présentation de la filière Noir de Bigorre AOP

Le Porc Noir de Bigorre et le Jambon Noir de Bigorre sont deux produits reconnus Appellation d'Origine Protégée (AOP) depuis 2017 et issus d'une même filière agricole et agroalimentaire d'élevage porcin du Sud-Ouest. À l'image de l'ensemble des SIQO, le Porc Noir de Bigorre AOP est une filière structurante pour l'agriculture régionale, tant par son impact économique et social que par son lien à l'environnement et à ses ressources. Cette démarche valorise le territoire et est intimement liée aux enjeux d'un développement durable des filières agricoles.

L'aire géographique du Porc Noir de Bigorre AOP s'étend sur un ensemble de communes des départements des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne, du Gers et des Pyrénées-Atlantiques, correspondant au piémont des Pyrénées centrales. La filière est caractérisée par un mode d'élevage très extensif. La race porc Gascon étant totalement adaptée au territoire, les ressources naturelles des parcours sont pleinement exploitées dans l'alimentation des animaux. Ces derniers sont élevés pendant au moins 12 mois sur des parcours composés de prairies et de sous-bois, à raison de maximum 20 porcs à l'hectare. Les céréales complétant l'alimentation des animaux proviennent de l'aire géographique de l'AOP et sont sans OGM. L'ensemble des caractéristiques de la race élevée, du mode de production, des engagements du cahier des charges, ainsi que toutes les pratiques vertueuses à l'impact environnemental positif font du Porc Noir de Bigorre AOP et du Jambon Noir de Bigorre AOP des produits de grande qualité et ayant un lien fort aux enjeux environnementaux actuels.

### 4. Présentation du projet

Depuis 2024, la filière Porc Noir de Bigorre AOP a initié un travail d'analyse de son impact environnemental. Dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'ADEME, les Analyses de Cycle de Vie (ACV) des produits finis « Viande fraîche de Porc Noir de Bigorre AOP » et « Jambon Noir de Bigorre AOP » ont été réalisées, en accord avec la méthodologie AGRIBALYSE et avec l'accompagnement d'un prestataire expert en ACV.

Dans la continuité de cette première phase de travail, la filière souhaite réaliser une démarche d'écoconception de ces mêmes produits finis, afin de mieux identifier les leviers de réduction

de leur impact environnemental et de mettre en œuvre des solutions adaptées qui en seront issues, en cohérence avec les engagements de l'ensemble des opérateurs de l'AOP. Cette dynamique répond aux objectifs de la démarche de progrès continue de cette filière de qualité.

Ce projet est porté par l'IRQUALIM, au bénéfice de la l'AOP Porc Noir de Bigorre. En accord avec ses missions vis-à-vis des filières SIQO de la Région Occitanie, l'IRQUALIM mobilise ses compétences en gestion de projet et en durabilité des systèmes de production agricoles et agroalimentaires de qualité pour accompagner la filière dans sa démarche.

Le présent cahier des charges s'inscrit dans un dossier de financement pour les « Études d'accompagnement à l'écoconception : Études approfondies et études de premier niveau » proposées par l'ADEME en 2026. Le document détaillant les conditions d'éligibilité et de financement est joint en annexe.

## 5. Objectifs

L'objectif de cette étude est d'identifier des leviers d'écoconception, ainsi que des pistes d'action à mettre en expérimentation pour aboutir à la réduction de l'impact environnemental des produits.

Par cette démarche, la filière Noir de Bigorre AOP se montre acteur et pro-actif pour tenter de relever les enjeux de durabilité de l'agriculture, répondre aux demandes des consommateurs, tout en conservant sa qualité, sa philosophie et ses caractéristiques de production inscrites au cahier des charges AOP.

La démarche d'écoconception doit donc permettre d'exploiter tous les leviers de réduction de l'impact environnemental, sans modifier l'identité et la qualité des produits issus de la filière.

## 6. Contraintes techniques

Le prestataire sélectionné devra respecter un ensemble de contraintes techniques et méthodologiques, afin de répondre aux objectifs du porteur de projet et de la filière bénéficiaire, tout en respectant les conditions d'éligibilité et de financement définis par l'ADEME.

Pour l'ensemble des étapes du projet, qui seront décrites ci-après, le prestataire devra obligatoirement répondre aux contraintes techniques suivantes :

- S'appuyer sur le socle méthodologique PEF dans sa dernière version ;

- Intégrer le coût de licence pour utiliser le logiciel Means-InOut ;
- Présenter la capacité d'analyse et de réappropriation des résultats d'Inventaire de Cycle de Vie (ICV) issus de la première phase de travail, sur la base du rapport méthodologique, des inventaires en format .csv et des DQI associés.

## 7. Prestations et livrables attendus

L'étude d'écoconception est organisée en deux étapes, indépendantes l'une de l'autre :

### A. Une étape de **diagnostic** dans laquelle il est attendu de la part du prestataire les livrables suivants :

- Si nécessaire et après discussion avec les partenaires, une mise à jour de l'évaluation environnementale réalisée entre 2024 et 2025 et sa restitution. Cette mise à jour sera réalisée selon les objectifs de la démarche d'écoconception retenus vis-à-vis de l'élargissement du périmètre d'évaluation (notamment la prise en compte de la partie emballage des produits d'étude), en cohérence avec le diagnostic d'impact environnemental déjà réalisé ;
- Proposition de leviers d'écoconception et de pistes d'action qui en découleront, sur la base du diagnostic environnemental ;
- Un rapport de synthèse de l'étape diagnostic décrivant également les propositions de mise en œuvre des pistes d'action identifiées.

### B. Une étape de **mise en œuvre** dans laquelle il est attendu de la part du prestataire les livrables suivants :

- Proposition de solutions et d'améliorations, sur la base des leviers identifiés dans l'étape diagnostic ;
- La mise à jour des Inventaires de Cycle de Vie intégrant les métadonnées pertinentes et la production des résultats d'impacts selon les indicateurs sélectionnés ;
- La rédaction sous forme de rapport des éléments techniques d'analyse de la mise en place du ou des leviers d'écoconception et de leur effet sur l'impact environnemental de la production.

Dans le cadre de l'ensemble du projet, la prestation devra intégrer les éléments généraux suivants :

- Accompagnement des partenaires pour l'analyse du contexte, la définition des objectifs et leurs choix méthodologiques ;
- Participation aux réunions d'échange avec les partenaires et le financeur (ADEME) ;
- Respect de la méthodologie de la démarche d'écoconception proposée par l'ADEME (voir en annexe les conditions d'éligibilité et de financement des études d'accompagnement à l'écoconception) ;

## 8. Conditions de participation

Les candidats s'engagent à respecter la confidentialité de l'ensemble des données et des rapports relatifs au projet. Ces derniers restent la propriété du Consortium du Noir de Bigorre et de l'IRQUALIM.

Par ailleurs, en cas de référence ou d'utilisation d'études, de travaux ou de tout autre support pour réaliser le travail demandé, le prestataire s'assure au préalable à l'utilisation de toute liberté d'éventuel droit. L'IRQUALIM ne pourra être retenu responsable en cas de manquement.

## 9. Soumission des offres

Les candidats sont invités à soumettre un dossier comprenant les éléments suivants :

- Note méthodologique pour la mise en œuvre de l'étude d'écoconception et des différents types de résultats attendus en différenciant clairement les étape diagnostic et mise en œuvre ;
- Fournir des exemples d'étude d'écoconception réalisées par le candidat ;
- Devis détaillés pour l'étape diagnostic et pour l'étape mise en œuvre.

Autant que de besoin et si nécessaire pour la sélection finale, l'IRQUALIM se réserve la possibilité de demander une présentation orale de la méthode proposée par les candidats ainsi que du devis détaillé.

Les offres doivent être soumises par email à l'attention de Sylvain NOUGAREDE en charge de la

coordination du projet à l'IRQUALIM à l'adresse mail suivante : [sylvain.nougarede@irqualim.fr](mailto:sylvain.nougarede@irqualim.fr)

Date limite de réception des offres : **Dimanche 10 mai 2026**

Aucune offre reçue après cette date ne sera prise en compte.

## 10. Modalité de notation des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- Prix de prestation 30%.
- Qualité de la méthodologie mise en œuvre par le candidat pour mener à bien la mission, avec une attention particulière à la sensibilité et la connaissance du candidat aux enjeux des filières agricoles et agroalimentaires 40%.
- Adéquation, polyvalence et qualité des propositions 30 %

## 11. Règlement

Un paiement anticipé de 30% sera effectué à la validation de la candidature.

Le solde sera réglé après le rendu des livrables et de la présentation des résultats, à la réception de la facture.

## 12. Contact

Responsables du projet : Sylvain NOUGAREDE, chargée de mission à l'IRQUALIM E-mail : [sylvain.nougarede@irqualim.fr](mailto:sylvain.nougarede@irqualim.fr)

Téléphone : 06.07.73.19.65